



1^{er} février 2022

Besançon agit pour ses habitants épisode 2

Nous traversons une crise énergétique majeure, c'est pourquoi la Ville de Besançon met tout en œuvre pour limiter l'impact de la flambée des prix qui en découle et qui augmente les difficultés rencontrées par tous les foyers notamment les plus précaires.

La Ville et le CCAS renforcent le Service Local d'Information pour la Maitrise de l'énergie (SLIME). Tous les premiers mardis de chaque mois une permanence du SLIME se tient à la MSAP / Maison France Services de Planoise. Nous accompagnons et proposons des solutions pour maîtriser vos dépenses d'énergie, d'eau et analysons les factures d'électricité, de gaz et d'eau des habitants qui le souhaitent. Le SLIME permet également de solliciter des visites à domicile pour réaliser des études de consommation d'énergie et la pose de petits équipements ; permettant de réaliser des économies d'énergie et d'eau, autour de 100 € /an en moyenne.

Il est également possible de solliciter des visites auprès du le logis 13 Eco ou faire appel au service de prêt de « Mallettes Energie. ».

Nous poursuivons l'action « PACTE moins 15 » pour aider des ménages locataires en situation de précarité énergétique à faire réaliser des travaux par le propriétaire de leur logement, avec une médiation ainsi qu'un diagnostic pris en charge par Grand Besançon Métropole et l'association nationale AMORCE.

La Ville et le CCAS travaillent actuellement sur les besoins en matière de précarité énergétique notamment dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisée chaque année par le CCAS. Nous souhaitons, dans ce cadre, renforcer et élargir un fonds social d'aide aux travaux de maîtrise de l'énergie à l'intention des plus précaires pour la réalisation de petits travaux ou l'achat d'un réfrigérateur moins énergivore.

Avec ces dispositifs accompagnent au quotidien ces habitants pour lutter contre la précarité énergétique.